d'amitié personnelle, l'hon. M. Laurier n'oublie pas que des services réels ont été rendus par les travailleurs du vieux parti libéral qui méritent une récompense adéquate.

Je ne suis pas prêt à dire que M. Laurier n'a pas reconnu les services de quelques-uns de ces vétérans, au contraire. C'est pourquoi nous avons vu, dès les premiers jours de son gouvernement, M. Lavergne, associé du premier-ministre, promu au poste de juge. Le savant avocat devait être récompensé, parce qu'il avait rendu des services réels à la cause libérale et au chef de l'opposition, lorsque ce dernier, plus jeune, tenait hant et ferme, entre ses mains robustes et nerveuses, la hampe du drapeau rouge.

Ce drapeau, de rouge écarlate qu'il était alors, depuis qu'on y a mis du bleu, par le mélange des couleurs, est devenu d'un jaune terne qui ne nous dit rien qui vaille pour l'avenir.

Plus tard, la nomination de l'hon. M. Langelier, ancien ministre, fut violemment arrachée au gouvernement, et M. Beausoleil n'a été casé que pour l'unique raison qu'il était trop fort.

Je ne parlerai pas ici des nominations du menu fretin. Tout le moude sait à quoi s'en tenir, mais je mettrai sous les yeux du premier-ministre la communication que j'ai reçue et que voici:

Il n'y a pas à se le dissimuler, ou M. Laurier a complétement perdu la tête, ou il a oublié qu'il est le ches du parti libéral. Depuis que nous sommes au pouvoir, disons-le .avec chagrin, l'administration fédérale a commis faute sur faute; de sorte que tous les vieux libéraux ont été cruellement désappointés.

Le premier grief, et le plus sérieux peut être. a été le choix des ministres. Tous les anciens du parti, les vrais méritants, François Langelier en tête, ont été soigneusement écartés; plus tard, c'étnit Beausoleil, Préfontaine, Bernier. Choquet, et tout cela pour être agréable à Maître Tarte, qui, il faut bien l'avouer, est le véritable chef

du gouvernement.

Quelle a été la conséquence de la faiblesse impardonnable de M. Laurier, sinon l'exercice du patronage au profit des conservateurs, et au détriment de tous les bons vieux serviteurs de la cause libérale. Sans l'attitude énergique de M. Langelier, Sir Adolphe Chapleau aurait été nommé lieutenant-gouverneur, en récompense, sans aucun doute, des persécutions dont Luc Letellier de Saint-Just avait été la victime, ou pour le remercier de nous avoir volé le pouvoir en 1879, grâce à la trahison des cinq renégats qu'il. avait achetés. A quel titre, demandons-nous. Il n'en avait qu'un: c'était son amitié, ses affinités avec M. Tarte.

M. Laurier sait que ce dernier est odieux à la grande masse du parti libéral. Il sait qu'en le gardant dans son gouvernement il conduit le parti à la ruine: Mais périsse le parti plutôt que de jeter à la mer ce caméléon politique!

Pour mieux accentuer son mépris pour le sentiment solennellement exprimé de la masse du parti libéral, M. Laurier vient de nommer M. Tarte commissaire du Canada à l'Exposition de Paris.. Il n'y avait pas, dans le parti libéral, un homme essez intelligent, assez fûté, pour remplir cette position honorifique; il fallait l'hon. M. Tarte. Et encore il conserve son portefeuille, il cumule. Oui, voilà le plus violent ennemi du parti libéral pendant vingt aus bombardé représentant du Canada en France.

Voilà qui est fort, n'est-ce pas? Eh bien, poursuivons. Savez-vous qui est allé représenter le Ministère des Pêcheries? Un autre couservateur, le major Gourdeau, la créature de sir A. Caron.

Il fallait envoyer quelqu'un en Afrique pour peser le foin. M. Luuier n'a pas été capable de trouver un libéral digne de faire ce voyage, et c'est M. Scarth, le député-ministre de l'Agriculture, un tory euragé, qui a été envoyé.

Nous pourrious multiplier les exemples.

Quelle humiliation!

Et M. Tarte vient de nous quitter, entouré de son état-major, pour aller se pavaner dans la capitale française.

Dernièrement, M. Laurier mettait à la retraite le greffier du Sénat, M. Langevin. Pour y mettre un liberal, me direz-vous? Pas du tout. C'était pour faire place au frère de M. Chapleau, celui qui fut destitué il y a quelques années, par le Département des Chemins de fer.